

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N° 36
JANVIER-FÉVRIER
MARS 2022



COMMISSIONS
Municipalisation
de la bibliothèque
page 6

CAHIER SPECIAL
Pages associations
pages 8-11

PORTRAIT
Romain Riboud
page 15

Retour en images



Commemoration du 11 novembre. Cérémonie ouverte au public après plus d'une année de cérémonies en huit-clos. Une très belle participation des enfants et adultes autour de cet évènement rendant hommage aux morts pour la France de Villaz. Plusieurs classes de CM sont venues chanter la Marseillaise et « le Soldat » rendant ce moment très chargé en émotion.



Cette année encore, la journée En attendant Noël, organisée par la bibliothèque, a rencontré un franc succès.



Prix du civisme remis à Jules Martinod qui a courageusement porté secours à une randonneuse et son fils perdus dans le Parmelan en avril dernier. Une histoire qui s'est bien terminée et qui rend honneur à notre jeunesse. Bravo à Jules et merci pour ton courage !



Les seniors, comme les enfants de l'école, ont sincèrement apprécié la visite commentée d'Artyshow, par les médiateurs culturels d'Esperluette.



Visite de la crèche à la bibliothèque. Eh oui, même tout petit on aime les livres !



LE MOT du maire

Chers amis de Villaz,

Une nouvelle année s'est achevée encore marquée par cette crise sanitaire qui a entraîné des bouleversements importants dans nos vies familiales, professionnelles et nos activités. Le virus est toujours là, dans l'ombre, il ressurgit dès que nous baissons la garde. Heureusement vous êtes très nombreuses et nombreux à avoir décidé de vous faire vacciner pour limiter la propagation, réduire les effets de la maladie et éviter un nouveau confinement qui serait très douloureux pour toute la population et notre pays.

Ce numéro nous permet de vous informer des principales réalisations de cette année passée et vous donner quelques orientations pour 2022.

Au-delà de la Covid-19, 2021 fut une année difficile côté personnel municipal : nous n'aurons en effet remplacé les départs (retraites, mutations) que début janvier 2022 et avons également dû faire face à de nombreux arrêts maladie. Je souhaiterais profiter de ce numéro pour vivement remercier les agents et élus qui se sont mobilisés pour néanmoins faire fonctionner au mieux tous les services dans un contexte sanitaire encore compliqué.

Parmi les principales réalisations 2021, nous avons pu, malgré les difficultés, lancer le chantier d'aménagement de la route du Félan incluant trottoirs, voirie, eau potable, réseaux secs ; travaux rendus nécessaires après la construction de plus de 150 logements collectifs dans le secteur (dont 27 sociaux). 2021 a aussi vu la modernisation de la déchèterie végétaux tant attendue, qui fût inaugurée en juin dernier.

Avec l'arrivée de notre nouveau responsable de projet début janvier, nous allons pouvoir poursuivre bon nombre de projets déjà budgétés en 2021 et travailler sur les nouveaux qui seront prioritairement identifiés durant ces prochaines semaines dans notre PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) en fonction des besoins et de nos capacités de financement validées après une analyse prospective confiée à la DDFIP74 (Direction Départementale des Finances Publiques).

Parmi ces nouveaux projets, j'espère pouvoir confirmer, lors du prochain numéro, que le dépôt et l'obtention du permis de construire pour une nouvelle crèche, associée à la construction de 30 logements locatifs sociaux, dont 10 sous forme de bail réel solidaire (accession sociale) dans le secteur du Cruet, seront finalisés pour engager les travaux en 2023. 2022 verra également le début d'un autre chantier important, celui de 24 logements, dont 9 locatifs sociaux, au centre village. Vous le constatez, la réalisation de logements sociaux s'intensifie à Villaz. Nous restons néanmoins encore très éloignés des objectifs de la loi SRU.

D'autre part, au printemps, nous allons compléter le réseau d'assainissement aux Vignes, côté chemin des Vergers, pour collecter 29 habitations supplémentaires. D'avance merci à toutes et tous pour accepter les contraintes qui seront associées à tous ces nouveaux chantiers après ceux déjà en cours.

Par ailleurs, dans un but de prévention et de dissuasion, en collaboration avec la gendarmerie, nous avons décidé, après de nombreuses réunions, l'installation en 2022 d'un système de vidéo-protection dans cinq secteurs de la commune. Bien sûr, nous reviendrons régulièrement sur tous ces points au cours de l'année qui commence.

Enfin, à l'heure où j'écris, je souhaite vivement que la situation sanitaire qui se dégrade nous permette néanmoins de passer d'excellentes fêtes de fin d'année avec nos familles et nos amis. Avec l'ensemble du Conseil Municipal et nos agents, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une bonne année 2022, une vie normale et surtout une excellente santé.

Prenez soin de vous.

Votre Maire,
Christian Martinod

Villaz & Vous est dorénavant imprimé sur papier recyclé de fabrication 100% française, pour une communication éco-responsable ! Ce nouveau support, nous l'espérons, vous donnera toujours autant de plaisir à la lecture.

Directeur publication : Christian Martinod – Maire

Comité de rédaction : Sylvain Dunand-Chatellet, adjoint au Maire / Aurélia Gomila, Alicia Dufournet, adjointes au Maire / Pascale Debruières, Sophie Feissel, Céline Grassin, conseillères municipales.

Ont participé à ce numéro : Bernard Clary, Lionel Roques, conseillers délégués / Christian Lépinard, adjoint au Maire / Catherine Daniel, conseillère déléguée / Cynthia Munier, secrétaire.

Crédits photos : Mairie / Les associations / M. et M^{me} Vagnotti / Bungalow Grafics (photo de couverture).

Commission Voirie, Mobilité, Environnement, Sécurité

La fin d'année est traditionnellement l'occasion de faire le bilan de l'action des commissions municipales.

Il convient en préambule de souligner que la vacance du poste de chargé de projet au sein des services techniques a fortement compromis l'étude et la réalisation des projets. Ce poste n'a en effet été occupé que 3 mois durant l'année. Heureusement, un candidat possédant un profil parfaitement adapté va prendre ses fonctions dès le début du mois de janvier et permettre ainsi une reprise de tous les dossiers en cours.

Voirie

Dans le cadre de l'entretien des voies communales, un certain nombre de chantiers ont été réalisés.

Mais le fait marquant est le lancement d'un grand chantier route du Félan et route des Provinces. Il va permettre de sécuriser cette voie dont la fréquentation a augmenté avec l'arrivée de nouveaux logements. En particulier, les piétons pourront disposer d'un trottoir leur permettant de gagner le Chef-lieu. Ce chantier connaît une pause hivernale mais devrait être terminé en mars 2022. Il a pu être conjugué avec le remplacement de la canalisation d'eau potable par le Grand Anancy, qui concerne également le début de la route des Vignes.



secteur de Rossand qui ont fait l'objet d'un test avec des éléments mobiles.

Dans le cadre du schéma cyclable auquel les élus de Villaz ont participé, le Grand Anancy a incorporé dans son réseau structurant la route du pont d'Onnex depuis le pont jusqu'à la croix du Pautex. Il s'agira de voies dédiées dont le financement sera entièrement assuré par le Grand Anancy. Ce tracé correspond entre autres à la voie douce Varday-Chef-lieu prévue par la commune. La commune devra faire avancer le projet et veiller à sa mise en œuvre dans des délais satisfaisants.

Environnement

Un diagnostic concernant l'éclairage public a été lancé avec l'appui du Syane. Il va permettre de disposer d'un état des lieux complet et ensuite de définir les secteurs à traiter en priorité. Seront pris en compte la vétusté du matériel, les problèmes de sécurité électrique, la consommation énergétique, l'impact environnemental de l'éclairage.

Les commissions voirie et urbanisme ont été fortement occupées par les remblaiements effectués au Varday. Ces opérations, dont il convient de rappeler qu'elles ne sont nullement à l'initiative de la commune, ont mobilisé beaucoup de temps, dans un contexte administratif complexe (PLU

modifié pendant l'opération). Les élus disposent désormais d'un cadrage administratif unique qui devrait permettre de limiter les risques de dérive dans ce domaine.

Forêt

Outre les travaux de coupe et d'entretien sur les flancs du Parmelan, le gros chantier, qui a démarré à l'automne 2021, est la replantation du Varday. Les épicéas, gravement atteints par un parasite, avaient tous dû être abattus. Ce chantier concerne les 2 côtés de la route des Vignes, y compris les terrains communaux touchés par les remblais évoqués précédemment. Des espèces variées sont plantées par l'ONF en remplacement des épicéas : pin noir, pin sylvestre, chêne, mélèze. Il restera à leur laisser du temps pour grandir.

Sécurité

Le principe de la mise en place d'une installation de vidéo protection a été validé par le Conseil Municipal. Ce projet fera l'objet de subventions importantes. Le dispositif comportera 5 points équipés de 7 caméras au total. La commission a été chargée de la consultation des entreprises susceptibles de réaliser l'installation. Elles doivent répondre avant mars 2022.

Commission scolaire et péri-scolaire

Une année plutôt compliquée pour les enfants, parents, enseignants et professionnels de l'animation/restauration avec la pandémie et les contraintes liées aux règles sanitaires.

Les équipes ont dû faire preuve d'une flexibilité à toute épreuve, souvent en dernière minute, obligeant à remanier les organisations au gré des protocoles et demandant aux parents de nombreux efforts également. Cependant, tout a été fait pour préserver autant que possible le quotidien des enfants et garantir leur bien-être.

Le suivi pédagogique à distance par les enseignants pour des élèves confinés ou en isolement a permis de maintenir une continuité scolaire. Les activités sportives et scolaires ont pu continuer pour certaines,

même si la fête de l'école de juin 2021 n'a pas pu se faire.

Malgré le protocole divisant par deux la capacité d'accueil de la cantine (distance entre les tables et passage par classe), la restauration scolaire a globalement pu maintenir l'accueil de l'ensemble des élèves inscrits sans avoir à limiter arbitrairement les inscriptions d'enfants dont les parents ne travaillaient pas.

Le centre de loisirs ainsi que l'accueil périscolaire ont toujours pu proposer de nombreuses activités riches et variées aux enfants. Par exemple : la fête d'Halloween, la semaine des droits de l'Enfant, le projet solidaire, de nombreuses sorties ...

Espérons que tout puisse s'apaiser dans les prochains mois...



En revanche, un souci majeur ne cesse de grandir au sein des organisations d'accueil d'enfants (cantine, centre de loisirs, accueil périscolaire et crèche), c'est bien le recrutement de personnel, qui devient de plus en plus difficile sur notre commune. Affaire à suivre...

Commission travaux Quoi de 9

Accès pôle de santé

Désormais, les portes d'accès au sas du pôle de santé sont motorisées. Cette modification permet de faciliter l'accès à tous et de limiter la transmission des virus.



Changement du revêtement du City Stade

Après 17 ans de bons et loyaux services, des centaines d'heures de jeux dessus et quelques dégradations volontaires plus récemment, le gazon synthétique de ce complexe sportif extérieur a été changé.

Le nouveau revêtement est plus souple, afin de prévenir les troubles musculosquelettiques. Nous espérons que les nombreux utilisateurs respecteront ce lieu et cet investissement

(plus de 14 000 €). Sachons partager cet espace intergénérationnel dans le respect du voisinage pour le bonheur de tous.



Isolation aidée des combles perdus

En tant que particuliers, certains ont pu bénéficier de « l'isolation à 1 € » (programme d'aide pour la rénovation énergétique).

Concernant notre collectivité, le Syane a négocié avec des délégataires pour la valorisation des CEE (Certificat d'Économie d'Énergie) et la réalisation des travaux d'isolation (uniquement les combles perdus).

C'est le groupement Total Direct Énergie et l'entreprise EBS Isolation qui ont été retenus. Pendant l'été 2021, ils ont procédé à la pose de ouate de cellulose et de laine de verre

soufflée type ISOLENE 4 dans les combles perdus de la salle d'animation et du groupe scolaire 1 (le plus ancien des bâtiments de l'école).

La commune n'aura payé que 336 €, pour une opération qui a coûté 6 626 €.

Terrasse de la salle du Varday

La terrasse avait été initialement réalisée en tout venant calcaire, ce qui engendrait de nombreuses saletés lorsqu'on entrait dans la salle et donc limitait la pratique de certaines activités. Nous avons fait le choix d'investir dans la pose d'enrobé. Nous espérons que cela optimisera l'utilisation de cette salle communale.



Municipalisation de la bibliothèque

Depuis 1978, année de sa création, la bibliothèque a fonctionné avec une équipe de bénévoles très impliqués dans une association qui fut nommée en 2000 : Bibliothèque municipale... Mais, de municipale, elle n'avait que le nom !

Villaz grandit et les demandes des habitants aussi. Bien souvent, les nouveaux habitants avaient déjà l'habitude de fréquenter une bibliothèque. Ils viennent donc très naturellement s'inscrire à celle de Villaz et utiliser ses services.

A partir de 2015, le développement de la bibliothèque s'est accéléré et l'équipe de bénévoles a ressenti le besoin d'être épaulée par un-e professionnel-le salarié-e.

En 2018, une employée de la mairie a été mise à disposition de la bibliothèque à mi-temps. Cela a permis de développer encore les offres pour répondre aux demandes du public, sans toutefois vraiment soulager les bénévoles.

En 2020, l'association a pris le nom de Lire à Villaz, intégré dans ses statuts le travail en concertation avec l'agent municipal et opté pour un bureau collégial.

2022, d'une bibliothèque associative à une bibliothèque municipale gratuite

En concertation avec l'association, l'équipe municipale a décidé de municipaliser la bibliothèque et de la rendre gratuite. La gratuité est un geste politique fort, qui permet de signifier l'importance qu'accorde la

municipalité à la culture. Le fonctionnement de la bibliothèque continuera d'être assuré par l'agent municipal en poste actuellement et par des bénévoles.

Une convention de bénévolat

L'association Lire à Villaz a été dissoute selon les vœux de ses membres et le fonds de documents (un peu plus de sept mille livres) remis à la commune.

Pour autant, aucun des bénévoles ne s'est désengagé et une convention de bénévolat a été mise en place, sur le modèle des conventions qui existent dans de nombreuses bibliothèques en France.

Pour les plus curieux, la convention est disponible sur le site Internet de la commune.

La bibliothèque un Tiers Lieu ouvert à tous

En plus des heures d'ouverture au public, la bibliothèque accueille les classes, la crèche Les Renardeaux et les assistantes maternelles.

Elle organise des animations, des expositions, des rencontres, tout au long de l'année pour les enfants et les adultes.

Il y a plusieurs années déjà que l'équipe a engagé la bibliothèque, avec l'accord de la commune et le soutien de Savoie Biblio, sur des axes de services à différents publics :

- Prêt de documents avec l'association Valentin Haüy, pour les personnes mal ou non voyantes ; livres adaptés aux enfants dyslexiques.
- Adhésion au réseau E-media pour un accès à une offre de ressources numériques.
- Participation au Mois du Film Documentaire, avec projection d'un film en présence du réalisateur.

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour une information complète.



LES HORAIRES

Lundi 9h30 à 12h
Mercredi 16 à 19h
Vendredi 16 à 19h
Samedi 10 à 12h

Retrouvez toutes les informations sur l'activité de la bibliothèque, le catalogue et le service réservation, sur : bibliotheque-villaz.fr.

Affaires sociales et CCAS Retour sur des actions de 2021



Repas des Aînés (+ de 70 ans) : compte tenu du contexte sanitaire, il a dû être reporté au 19 septembre. Organisé sous la forme de plateaux-repas (155), cuisinés par le traiteur Pauvert et retirés à la Salle d'animation. Cette distribution s'est déroulée dans la bonne humeur et de nombreux messages de remerciements et de satisfaction sont parvenus en mairie.

Octobre Rose a eu lieu le dimanche 10 octobre. Cette matinée était animée par Les

Trailers du Parmelan en présence du Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein 74 et l'association Drôles de Rames. La cagnotte à l'initiative des Trailers a permis de récolter 250€ et celle de l'ASP Villaz 300€. Elles ont été équitablement reversées aux deux associations présentes. Un grand merci aux Trailers et à l'ASP pour leur engagement et aux commerçants de Villaz pour les lots offerts, qui ont permis de récompenser les gagnants du Quizz. La matinée s'est déroulée comme chaque année dans une ambiance joyeuse.

Artyshow

exposition d'art contemporain :

parmi les visites organisées, l'une était dédiée plus spécialement aux Seniors de + de 60 ans en après-midi, le vendredi 19 novembre à 14h30. Elle était accompagnée par un médiateur culturel qui a présenté les œuvres et répondu aux questions des visiteurs. Trente-quatre personnes ont répondu à cette invitation qui avait été envoyée par courrier.

En cours d'année, des rencontres entre élus du social des différentes communes de l'ancienne CCPF ont eu lieu afin d'envisager des actions communes.

Hébergement adapté aux Seniors :

le Groupe de travail Affaires sociales est très impliqué dans ce dossier. Il a fait une présentation au Conseil Municipal des différents types d'hébergements possibles dans le cadre de l'étude sur l'aménagement du Centre village. Cette réflexion a permis de confirmer l'orientation vers un hébergement intergénérationnel.

PMS : pôle médico-social d'Annecy-le-Vieux

Les agents de ce pôle médico-social (PMS) sont vos interlocuteurs pour répondre à vos interrogations concernant différentes thématiques de la vie quotidienne, afin de construire avec vous un projet global, adapté à votre situation et en mobilisant tous les moyens nécessaires.

C'est un lieu d'écoute et de recherche de solutions adaptées à votre situation dans une démarche commune où vous êtes l'acteur de votre changement.

Vous y serez accueilli, dans un premier temps, par une secrétaire qui, à travers son écoute et ses questions, pourra examiner votre demande et vous orienter vers un travailleur social ou éventuellement vers un service extérieur plus adéquat.

En fonction de votre demande, vous pouvez être reçu par un travailleur social, sur rendez-vous, qui intervient pour :

- faire valoir l'accès aux droits,
- rechercher avec vous des solutions pour votre insertion sociale ou professionnelle,
- contribuer à la prévention et la protection des mineurs, des personnes vulnérables et des adultes en danger.

Le public rencontré peut être une famille, une personne seule quel que soit son âge ou son niveau social, sur rendez-vous au PMS ou en visite à domicile.

Outre les réponses individuelles, les travailleurs sociaux mènent des actions collectives en collaboration avec les partenaires locaux (centres sociaux, la Caf, les bailleurs, la mission locale, les mairies...) pour répondre à des problématiques communes ou développer des actions de lutte contre l'isolement et favoriser la mixité sociale.

Au sein du PMS, vous pouvez également rencontrer un médecin protection maternelle

et infantile qui effectue des consultations pour les enfants de 0 à 6 ans sur rendez-vous.

Des puéricultrices participent aux consultations petite enfance et aux bilans de santé en écoles maternelles. Elles accueillent, écoutent, informent et conseillent les parents en matière de santé, diététique, éducation, modes de garde...

Une sage-femme peut également vous recevoir au pôle ou dans le cadre de visites à domicile, afin de répondre à toutes les questions concernant la grossesse, l'allaitement, la contraception ou la sexualité.

Pôle médico-social d'Annecy-le-Vieux
35 rue de Verdun – Annecy-le-Vieux
74000 ANNECY
Téléphone : 04-50-33-23-25





**A.S.P. VILLAZ :
UN DÉBUT DE SAISON SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !
ET 2022 S'ANNONCE ENCORE TRÈS RICHE !**

**Le comité ASP version 2021-2022 !
7 nouveaux membres ! La féminisation continue !**



De bas droit vers haut gauche : Kevin PHILIPPE, Jérémie LAVOREL, Christelle JUANICO, Jean-Marc EKLOU (Président), Thomas GUICHENAL, Christophe RAVEL, Gregory LAGRANGE, Yannick METRAL, Laetitia PERRIN, Mathieu DUPORT ROSAND, Marie CORNUT, Christophe COCHIN, Emeric CHAPPELUZ, Yanis BEN CHAMI, Pierre Mathieu WAGENAAR, Cyril CLOU, Laurent AUGER, Cédric CHAMOT, Matthieu AURANGE (abs), Emilie MURGIA(abs), Ayvaz CEYHAN (abs), Said CHERGUI(abs)

Une rentrée sportive réussie !

Près de 230 licenciés ont démarré la saison au sein du club ! Une augmentation de près de 10% malgré un contexte sanitaire compliqué. Ce début de saison est bien évidemment marqué par la création de nos équipes U15 féminines et U17 garçons.

Une communion renforcée avec le village, les associations et les acteurs locaux

Des belles initiatives ont marqué la rentrée 2021 :

- La soirée couscous VOG a rassemblé près de 500 villazoises pour cette nouvelle formule.
- Octobre Rose : un soutien du club à cette noble cause.
- Soirée Halloween, une première : près de 80 enfants présents !



Le Film de l'ASP – Les 54 ans disponible !

Le film retraçant les 54 ans du club est disponible à l'adresse suivante : <https://vimeo.com/fr/watch>. Sélectionnez la vidéo Reportage Asp Villaz 2021.

2022 - Année du lancement du chantier « nouveau revêtement pour le terrain du Varday »

Ce chantier est la priorité du Président et de son comité. Nous allons travailler activement avec la municipalité pour qu'il se concrétise rapidement !

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire confiance et nous vous en remercions.

Nous vous souhaitons une très belle année 2022 !

Jean-Marc EkLou – Président

Nous contacter !

president.aspvillaz@gmail.com
secretariat.aspvillaz@gmail.com
 Mathieu : 06 62 41 26 06,
mathieu.aspvillaz@gmail.com
 Nous suivre : aspvillaz.fr, Facebook et Instagram



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

Le groupe vocal associatif de Villaz est très heureux de vous informer que notre chef de chœur et chanteur ténor Kry's Florian, interprète d'opérettes, d'opéra, de variété française et italienne, a été fait chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. Il a reçu le 13 novembre dernier, la médaille des mains de Madame Annie Genevard, Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, entouré également du parrain de cœur de La Voix en Chœur à Cœur Mr François-René Duchâble, pianiste virtuose lui aussi commandeur des Arts et des Lettres. Cette belle reconnaissance honore notre association Villazoise qui évolue depuis de nombreuses années auprès de ces deux artistes d'exception qui n'hésitent pas un instant à faire partager leur art musical auprès de public divers et variés avec une immense générosité au service des autres. L'année 2022 sera, nous l'espérons vivement, l'année des retrouvailles avec notre public fidèle et notre chœur donnera un nouveau concert avec François-René Duchâble et Kry's Florian sur Villaz ou le Grand-Annecy. Date et lieu vous seront précisés dans les mois à venir. Également très heureuse d'avoir retrouvé les résidents du Château de Bon attrait lors du concert de Noël.



La Voix en Chœur à Cœur espère vous retrouver nombreux en 2022 avec la casquette de spectateur ou de chanteur.

N'hésitez pas contacter pour tout renseignement complémentaire :
 Marie-Agnès Glorieux au 06-73-31-30-88
 ou lavoixenchoeuracoer@orange.fr



CBP

Les chiens visiteurs de Caresse et boules de poils rendent visite chaque mois dans des EHPAD du bassin annécien (Annecy, Annecy-le-Vieux, Rumilly, Saint-Jorioz, Veyrier-du-Lac, Thônes). Cet automne, l'association a eu la chance de participer à différentes manifestations pour se faire connaître : le forum des associations, la fête de la pomme, la fête du Laudon, la foire St Maurice... Le bilan est positif et nous avons eu de bons retours car quelques personnes ont été intéressées pour nous rejoindre, nous sommes ravis ! Nous continuons malgré tout nos recherches activement.



Nous préparons notre stage de formation pour les bénévoles : une éducatrice comportementaliste spécialisée intervient afin de montrer aux couples humain/chien les bons gestes à avoir lors des visites pour que tout se passe au mieux.

En attendant, vous pouvez nous contacter via notre site <https://caressesetboulesdepoils.fr/>, notre page Facebook, notre mail contact.cbp74@gmail.com ou au 0766262074.

CSV

CLUB DES SPORTS VILLAZ

Dernières inscriptions ski

Nous vous proposons une dernière session d'inscription le mardi 4 janvier de 18h à 19h30 à la salle d'escalade (bâtiments municipaux).

De 7 ans, 1^{re} étoile, à 13 ans, étoile d'or.

6 séances du 8 janvier au 12 février - Prix 270 € (ski + forfait + carte neige + veste) ou 170 € uniquement pour le niveau 1^{re} étoile acquise (préparation à la 2^e étoile).

<http://clubsportsvillaz.fr/ski/>



APE

Toute l'équipe de l'Association des Parents d'Élèves de Villaz vous souhaite une magnifique année ! Que 2022 soit la concrétisation de beaux projets pour vos enfants à l'école, grâce notamment à vos cotisations et à votre soutien lors des événements APE.



Notons par exemple la vente de calendriers de l'Avent, qui a rencontré un beau succès, merci à tous les participants et bénévoles.

Le programme des événements à venir : les galettes des rois au Fournil de Villaz (fèves dessinées par les enfants) ; une partie des ventes reversée à l'APE), les pains au chocolat et pourquoi pas une surprise pour Pâques, avant d'enchaîner avec l'APE-rosé ! Suivez-nous sur notre page Facebook pour être tenu au courant de notre actualité. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées ou si vous souhaitez devenir partenaire de l'APE et nous aider à financer des projets toujours plus ambitieux. On compte sur vous, pour nos enfants !

Facebook (@apevillaz74)
 ou apevillaz@gmail.com

TENNIS CLUB VILLAZ

Nous espérons que vous allez bien après cette trêve hivernale.

Votre club préféré et ses professeurs Romina et Benjamin sont en pleine forme pour vous accueillir pour ce printemps chargé en actualités.

Retour sur l'assemblée générale du 16 octobre

Nous étions plus de soixante participants lors de cette belle journée automnale. Cette année, le comité passe de 6 à 12 membres. Avec un nombre record de plus de 200 adhérents au club (dont 175 inscrits à l'école de tennis), ce renforcement de la structure permettra au club d'organiser de nouvelles activités (tournois, animations, ventes de vêtements du club, déplacements pour aller voir des tournois...)

Cette journée s'est prolongée sous le soleil avec un buffet canadien et le désormais traditionnel tournoi de vachette organisé par nos supers professeurs.



Réunion du comité

Réuni le 18 novembre dernier, le comité a réélu le bureau à l'unanimité : Arnaud Lefour a été réélu président, Valéry Bouton occupera à nouveau les fonctions de trésorier et Bérengère Plugel occupera le poste de secrétaire pour une année supplémentaire. Merci pour leur engagement !!!

Championnat Jeunes

Félicitations à nos jeunes pour leur engagement en championnat par équipe 15/18 cet hiver.

Reprise de la saison

C'est le retour des championnats avec l'arrivée du printemps. Les cours reprendront le 14 mars 2022, enfin le tournoi du club aura lieu du 27 mai au 12 juin avec une nouveauté cette année : un système hawk-eye qui permet de juger les balles fautes comme dans les grandes compétitions.

Inscrivez-vous !!!

LE FJEP VOUS SOUHAITE UNE JOYEUSE ET ACTIVE ANNÉE 2022 !

En janvier-février-mars, les cours de ski auront lieu le mercredi dans des conditions quasi normales, sauf revirement sanitaire inconnu à ce jour.

Le samedi 4 juin au matin, fêtons ensemble les 50 ans + 1 du FJEP ! Notez dans votre agenda les jeux intergénérationnels par équipes, suivis d'un repas champêtre. Vous pouvez d'ores et déjà commencer à constituer des équipes de 8 participants (de 6 à 99 ans, si possible à même proportion dans chaque tranche d'âge) pour des épreuves sportives et ludiques, et quelques épreuves plus intellectuelles.

Les informations seront mises à jour régulièrement sur fjepvillaz.fr.

L'équipe de bénévoles se ré-étouffe doucement, mais nous avons encore besoin de nouveaux et de nouvelles, autant pour les jeux du 4 juin que pour la saison 2022-2023. Selon vos disponibilités et vos compétences, rejoignez-nous pour faire vivre le village au travers de nos activités (les « classiques » et les exceptionnelles) !



LATITUDE EXPRESSION

Enfants Ados Adultes

L'association poursuit son chemin avec : un groupe de CE1-CE2-CM1 le jeudi de 12h15 à 13h15, un groupe de CM1-CM2 le mardi de 16h45 à 18h, un groupe de collégiens, le mardi de 18h à 19h30.

Par ailleurs, un dimanche matin par mois, un groupe d'adultes fait du développement personnel dans l'humour et le respect mutuel. Chaque séance commence par un moment d'échauffement. Avec des exercices appropriés on se recentre, se décontracte, se relaxe. On recourt à tous les outils corporels investis dans l'expression théâtrale : travail



de la voix, déplacements dans l'espace, expression corporelle, communication avec les autres. Une fois prêts, les participants peuvent mobiliser leur imaginaire et leur créativité : création d'impros, d'histoires, de personnages. C'est en choisissant parmi ces « trésors » que seront élaborées les histoires jouées lors des spectacles de fin d'année.

Contact : Latitude.expression@gmail.com

BALAFON SAVOYARD

Malgré l'insécurité, Doudou continue à avancer dans ses réalisations :

Le tracteur fonctionne depuis 2 ans avec beaucoup d'intérêt pour tout le monde ; les récoltes sont en cours ... elles ne seront pas faramineuses ! Inondation, sécheresse, rien n'a été épargné et, encore une fois, si l'on ne meurt pas de faim, l'équilibre alimentaire reste très précaire.

Côté sanitaire, tout s'améliore : la mortalité infantile recule à grands pas, les moyens techniques et humains sont en place, même si l'on est loin du luxe ! Le véhicule d'évacuation financé par le Balafon Savoyard a déjà permis de sauver des vies. L'infirmier Major est très vigilant de tout et la permanence des soins est assurée pour Doudou et tous les villages avoisinants.

Le domaine scolaire déborde d'enfants : moins d'exode rural et chute de la mortalité infantile. La classe de CP1 a plus de cent enfants, qui sont parfois à six sur une table-banc. Il va falloir construire rapidement de ce côté-là !!!

La rénovation et l'entretien des bâtiments, qui ont maintenant 30 ans, représentent un effort budgétaire bien compliqué pour les habitants de Doudou et il faut bien un « coup de main » par-ci par-là ...

Chaque année depuis 30 ans, les habitants de Doudou peuvent compter sur le Balafon Savoyard pour une réalisation choisie par eux, réalisée par eux et qui fonctionne pour eux ; tout cela grâce aux habitants de Villaz et Nâves qui suivent ce qui se passe là-bas.



MARCHE EN FILLIERE, CLUB DE RANDONNÉE SPORTIVE ET DE SANTÉ

Vous aimez marcher ?

Vous voulez découvrir ou pratiquer à nouveau la marche ?

Explorer de nouveaux lieux ?

Venez nous rejoindre !

Notre club de marche, randonnée pédestre et marche nordique a pour maîtres-mots : **convivialité et découverte.**

Un club dynamique de plus de 120 adhérents qui participe à l'animation des communes de Fillière, Villaz, Groisy, Nâves-Parmelan et Charvonnex mais pas que ... Marche en Fillière vous accueille aussi si vous souhaitez randonner dans une ambiance très sympathique.

Activités de Marche en Fillière :

- Randonnées à la journée et demi-journée le mardi pour les bons marcheurs engagés
- Marches douces le vendredi matin
- Marches modérées le vendredi après-midi
- Marche nordique le jeudi et le samedi
- Randonnées raquettes en hiver
- Et également des séjours d'une semaine en moyenne

Des randos « Santé » sont prévues sur le 1^{er} trimestre 2022 en partenariat avec la FFRandonnée.

Un calendrier des activités est établi par des animateurs bénévoles formés à la randonnée pédestre et à la marche nordique par la FFRandonnée et le transport est assuré par covoiturage (différents points de rendez-vous).

Alors rejoignez-nous ! Venez découvrir les merveilles de notre région au sein d'un groupe. Nous vous attendons.

Le 23 octobre dernier, Pierre Désarmaux a été nommé Président de l'association Marche en Fillière ; il succède à Jacques Bouillot qui a exercé ce mandat durant 4 ans.

N'hésitez pas contacter pour tout renseignement complémentaire : Marie-Agnès Glorieux au 06-73-31-30-88 ou lavoixenchoeuracoer@orange.fr



PAROISSE

Voici quelques rappels pour cette nouvelle année :

- Messes à Villaz : le 2^e dimanche de chaque mois à 10h30 et le 5^e samedi des mois à 5 samedis : à 18h en horaire d'hiver et 18h30 horaire d'été
- Partage d'Évangile : le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 11h au presbytère
- Messes en famille : le samedi à 18h à Pringy. Les samedis 8 janvier, 30 janvier et 5 mars

Ces messes rassemblent particulièrement les enfants catéchisés avec leurs parents.

- Eveil à la foi pour les enfants 3 à 7 ans : les « dimanches de la Parole » à 9h30
- Dimanches de la parole (catéchisme 9h à 12h), ouverts à tous, parents et enfants : les dimanches 16 janvier à Pringy, 6 février à Pringy, 13 mars à Cuvat



Retour sur l'édition 2021 d'Artyshow

Après un rendez-vous manqué en 2020, pour cause de restrictions sanitaires, toute l'équipe d'Artyshow était plus que motivée pour faire revivre cette exposition d'art contemporain à Villaz !

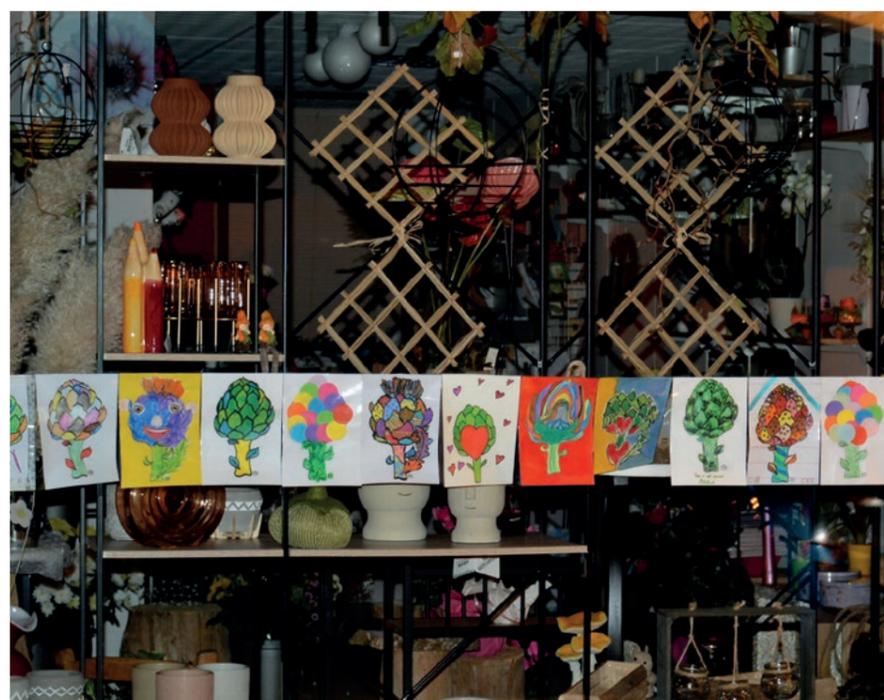
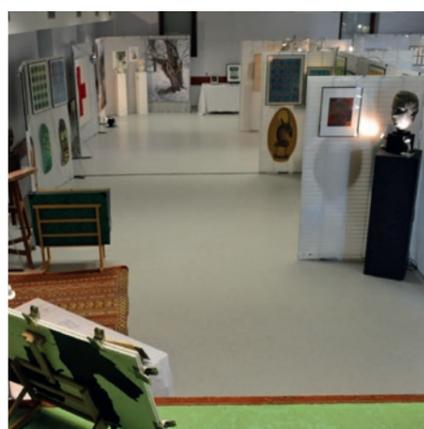
Des artichauts dans le village...

Les commerçants et les enseignants ont accepté de se prêter au jeu de l'art. Ainsi, en préambule, vous avez pu découvrir des dessins d'artichauts réalisés par les enfants de l'école et des petits textes sur l'art écrits par eux, affichés en ribambelle dans les vitrines des boutiques, bars, restaurants et jusque dans la Maison médicale. Il était à la fois drôle et touchant de voir enfants et parents arpenter les rues de Villaz, passant de vitrine en vitrine, pour retrouver leur artichaut !

De larges espaces pour chaque artiste

Pour cette édition, nous avons décidé d'inviter huit artistes. Huit artistes, c'était à la fois peu par rapport aux éditions précédentes, et beaucoup dans le contexte particulier que nous traversons. Huit artistes, cela s'est avéré un choix judicieux. Dans la salle d'animation, métamorphosée en salle d'exposition, chaque artiste a eu la place de s'exprimer, l'espace pour mettre en scène son travail. L'installation fut active et placée sous le signe de l'entraide. Les artistes ont profité de ce moment aussi pour échanger entre eux, se donner un coup de main pour installer les œuvres... Ensuite, les visiteurs ont pu déambuler à leur rythme sans se gêner et profiter de la présence

des artistes pour discuter et comprendre leur démarche, lors du week-end d'ouverture tout public. Ce moment d'échanges possibles avec les artistes est un moment important auquel les artistes se plient volontiers.



Des visites commentées pour aller plus loin

La semaine était, elle, dédiée aux visites commentées, animées par les médiateurs culturels d'Esperluette. Des visites guidées pour présenter les artistes, faire découvrir les dessous de chaque technique, échanger ses impressions... Pour les enfants d'abord : chaque classe de l'école de Villaz est venue visiter l'exposition. Ainsi, les enfants ont pu ensuite servir de guide à leurs parents !

Pour les adultes également, puisque cette année, ont été proposées deux visites commentées, en soirée et dans l'après-midi, afin de permettre au plus grand nombre de profiter des connaissances et de l'expertise des médiateurs culturels.

Un cru 2021 joyeux et enrichissant qui nous a donné envie de nous retrouver dès novembre 2022 pour une nouvelle édition ! D'ici là, vous pouvez continuer à suivre la page Facebook et le compte Instagram d'Artyshow pour revivre l'événement, découvrir les commentaires laissés par les visiteurs, les impressions des artistes

Facebook : <https://www.facebook.com/artyshowvillaz>

Instagram : <https://www.instagram.com/artyshowvillaz/>

ARTYSHOW 2021 EN CHIFFRES

Visites commentées tout public : **43 personnes**

Rencontres avec les **15 classes** de l'école
Week-end d'ouverture tout public : **350 visiteurs** environ



QUELQUES CITATIONS DU LIVRE D'OR

De l'émotion et de la beauté, bref du bonheur !

Merci à tous les artistes pour ce moment de soleil...

J'ai adoré les tableaux avec toutes les couleurs, on aurait dit un feu d'artifice.

Les artistes témoignent

" Je vous remercie pour cette aventure artistique... Au-delà de l'exposition, j'ai pu y découvrir de talentueux artistes et un public fort sympathique, notamment les enfants curieux et impliqués.

" Artishow... c'est avant tout une somme de plaisirs pour un événement qui nous accueille avec le sourire, la bonne humeur et surtout dans un esprit de partage. Les visites commentées sont une idée géniale et un formidable passeport pour l'accès à l'art.

" L'Artyshow est bien plus qu'une exposition, c'est un temps précieux d'échanges entre artistes et avec le public, une semaine pendant laquelle l'art va à la rencontre des habitants de Villaz, des plus jeunes aux séniors. L'Artyshow est une chance !

" J'ai été très agréablement surpris de voir les enfants expliquer à leurs parents des points de détail afférents à chaque artiste.

Les Rendez-Vous du Jeudi

Afin de poursuivre le développement des activités culturelles sur la commune, la commission Vie associative et culturelle vous propose, à partir de cette année, un cycle de conférence baptisé Les Rendez-Vous du Jeudi.



Le cycle des Rendez-Vous du Jeudi débutera le jeudi 10 février,

avec le philosophe Laurent Bachler. Le thème sera : Faut-il apprendre à être joyeux ?

Dans l'époque difficile et perturbante de la crise sanitaire que nous vivons, il est urgent d'apprendre à être joyeux ! Laurent Bachler, à la bonne humeur fort communicative, est un conférencier très accessible au plus grand nombre et absolument passionnant. Nous vous attendons nombreux pour lancer avec nous ces Rendez-Vous du Jeudi !

Au mois de mars, la vie des jardins reprend... Nous accueillerons donc un intervenant autour de cette thématique, le jeudi 10 mars.

Vous retrouverez, au fil de l'eau, le programme des Rendez-Vous du Jeudi sur le site Internet de la commune, ainsi que sur la page Facebook dédiée des événements de Villaz.

De plus, les informations vous seront communiquées régulièrement dans la lettre électronique Villaz Actualités. Pensez à vous inscrire si ce n'est pas encore le cas...

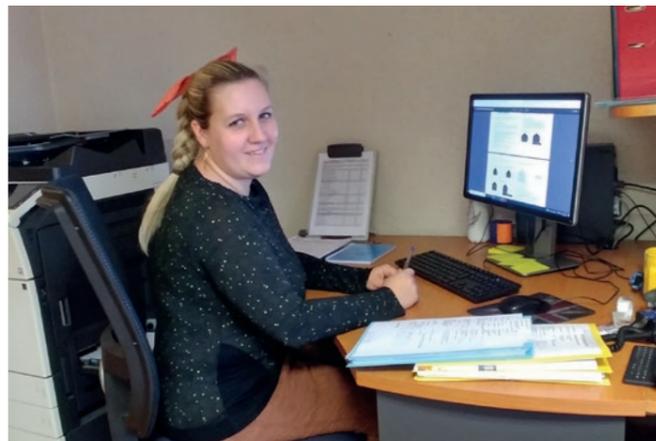


Comme son nom l'indique, une conférence sera organisée avec un intervenant chaque deuxième jeudi du mois, à 20 heures, à la Salle d'animation. L'objectif est d'alterner des rencontres avec des conférenciers renommés, sur des thèmes fédérateurs, et d'autres avec des personnalités moins connues, voire des habitants de la commune, sur des thèmes qui

leur appartiennent et qui peuvent intéresser un large public.

Le rendez-vous sera accompagné d'une petite expo-vente de livres sur le thème du jour et/ou écrits par l'intervenant. La bibliothèque municipale présentera également des livres à emprunter tout au long de l'année pour poursuivre sur la thématique.

Bienvenue !



Suite au départ de Marie BARONE en octobre 2021, qui occupait le poste d'assistante administrative au sein des services techniques, une nouvelle assistante a été recrutée.

Lucie BREAM vous accueillera au service urbanisme.

Domiciliée à Thorens-Glières, originaire de la Haute-Savoie et maman d'une petite fille de 10 mois, Lucie souhaitait se rapprocher de son domicile et a donc rejoint avec plaisir l'équipe de la mairie de Villaz. Diplômée d'une licence de commerce et après plusieurs années dans ce secteur d'activité, elle a effectué une reconversion professionnelle dans le domaine administratif et travaille depuis 2015 au sein des services techniques des collectivités.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue continuation au sein de l'équipe municipale.

Romain Riboud Champion paralympique et acteur social

Villazois depuis bientôt un an, Romain Riboud a été sportif de haut niveau pendant 20 ans et met aujourd'hui ses compétences au service de l'innovation sociale et de la promotion du sport.



Romain est né et a grandi à Tignes. Il est tombé dans la marmite du ski dès qu'il a su marcher. « Au départ, j'avais une optique plutôt loisir que compétition, en raison de mon handicap (je suis hémiplegique de naissance). C'est la kiné qui s'occupait de ma rééducation qui m'a suggéré d'aller rencontrer l'équipe de France handisport qui s'entraînait à Tignes. »

De fil en aiguille, Romain a commencé les courses régionales puis nationales... jusqu'à intégrer l'équipe de France en 1995, avec laquelle il a participé à quatre jeux paralympiques. Il obtient deux médailles d'argent à Salt Lake City en 2002, est porte drapeau de la délégation à Vancouver en 2010 et poursuit jusqu'à Sotchi en 2014. En parallèle des jeux, il gagne les championnats du monde en slalom géant, en 2000 et 2004. Pour sa dernière saison, en 2015, il finit 3e du classement général de la coupe du monde de descente. « Une vingtaine d'années à arpenter les pistes du monde entier, avec des hauts et des bas ! C'était vraiment très chouette, j'ai beaucoup appris. Le ski est une belle école : c'est un sport individuel, mais qui se pratique en équipe. Quand on est dans le portillon, on est tout seul face à soi-même, mais le reste de

l'année on partage tout avec ses camarades d'entraînement. Je trouve que c'est bien le reflet de ce qui se passe dans la vie. »

En parallèle, Romain suit un DUT sport études au CESNI puis intègre l'EM Lyon, à l'époque précurseur dans l'accueil des athlètes de haut niveau. Il s'y implique dans la vie associative en prenant la présidence de l'organisation du Raid Hannibal, raid sportif entre Lyon et Turin, en plus du ski. A sa sortie de l'EM, il est recruté par Accenture, qui lui propose une convention le libérant six mois de l'année pendant la saison des compétitions. Dans ce cadre, il travaille pour la candidature d'Annecy 2018, sur le thème des jeux paralympiques. « C'était une super expérience ! Un dossier très complet et très riche... » Quand il réintègre Accenture, sa volonté d'avoir un peu plus de sens dans son job l'oriente vers la Fondation Accenture, en plein devenir et dont l'objectif est d'aider des associations dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes défavorisés : dix années passionnantes pendant lesquelles la Fondation a vraiment grandi.

« J'ai rencontré ma femme à Bourg-Saint-Maurice en 2014, en fin de carrière. On s'est toujours dit que, si notre histoire durait, on viendrait vivre vers Annecy... Avec l'arrivée de notre première fille, qu'on ne voulait surtout pas élever à Paris, on a cherché aux alentours et trouvé aux Ollières ; et plus récemment à Villaz, une maison pour accueillir la famille qui s'est à nouveau agrandie ! On y est très bien. L'aînée est scolarisée à l'école depuis la rentrée, elle fait de la zumba et du tennis, elle profite du dynamisme associatif de la commune. C'est top ! »

Côté professionnel, Romain travaille actuellement pour Paris 2024, en tant que PMO dans l'équipe Impact et Héritage, en charge des aspects sociaux des jeux pour qu'ils aient un impact positif sur les territoires et laissent un héritage durable. « Il y a une vraie ambition et un budget sécurisé. Nous avons mis en place un fonds de dotation, ce qui est une première pour un comité d'organisation de jeux. Cela permet de soutenir des associations, collectivités éligibles, clubs sportifs et fédérations qui utilisent le sport comme outil d'insertion et d'impact social. Mon rôle, en plus du travail de coordination de nos travaux, sera de construire et de mettre



en œuvre un accompagnement humain adapté aux besoins des projets candidats et lauréats. »

Les jeux vont également générer beaucoup d'emplois et d'opportunités économiques. L'objectif est de faire en sorte que cela profite aux jeunes de Seine-Saint-Denis et aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, françaises et franciliennes. L'équipe Impact et Héritage les accompagne pour répondre à ces marchés.

« Enfin, ce qui sous-tend le projet 2024, c'est de profiter des jeux pour inciter les Français à bouger plus et que cet élan perdure après. Il y a, entre autres, un gros programme autour de l'éducation, avec la semaine olympique et paralympique organisée dans les écoles chaque année. L'objectif est que les enfants utilisent le sport comme outil d'apprentissage et bougent plus. D'ailleurs, j'essaye de motiver l'école de Villaz pour organiser un projet dans ce cadre ! »

Malgré des journées déjà bien remplies, Romain est motivé pour s'impliquer dans la vie associative et œuvrer pour la collectivité. « Accompagner quelques sorties ski et parler sport de haut niveau avec les gamins que ça peut intéresser... intervenir dans le cadre des Rendez-vous du Jeudi... »

Et après Paris 2024 ? Trouver quelque chose qui fasse du sens, qui mêle sport et social, ou l'inventer...

« Une idée pourrait être de labelliser Villaz « Terre de Jeux 2024 », un label qui fédère une communauté d'acteurs locaux, convaincus que le sport change les vies ! »

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :



Retour sur un diagnostic nécessaire pour définir les enjeux et défis auxquels le territoire va devoir faire face

Lancée en avril dernier, la première phase de concertation du PLUi Habitat Mobilités Bioclimatique a pris fin cet automne. L'ensemble des contributions recueillies a vocation à consolider les études de diagnostic.

Des ateliers de concertation du grand public se sont déroulés en mai et juin 2021, sur les proximités, l'économie et les façons d'aménager. Trois thèmes prioritaires, que l'on retrouvait aussi dans le parcours de l'élu. Ce travail de fourmi a mis en évidence les préoccupations et les enjeux auxquels le territoire va devoir faire face dans les années à venir. Parmi les nombreux défis, certains prédominent comme :

- la protection stricte des espaces agricoles et des milieux naturels, pour limiter la vulnérabilité de nos écosystèmes et les conséquences du changement climatique sur la faune, la flore et l'approvisionnement en eau ;
- la production de résidences principales abordables pour tous, afin de moins subir

l'influence très forte du bassin genevois sur une démographie dynamique et les tensions du marché résidentiel ;

- une armature urbaine et des proximités renforcées pour permettre aux ménages de se déplacer moins et d'utiliser davantage la marche, le vélo et les transports en commun, notamment sur les trajets domicile-travail ;
- des identités paysagères, urbaines, patrimoniales et architecturales à préserver pour éviter la banalisation des paysages et l'appauvrissement des sols et des vues.

Des réunions publiques dès le mois de janvier 2022 avec les habitants du Grand Anancy

L'objectif est de partager le diagnostic et tout le travail d'analyse technique finalisé avec les communes du territoire, ainsi que de continuer la concertation.

Le code de l'urbanisme prévoit, de plus, l'établissement d'un état initial de l'environnement avec comme principales thématiques abordées : le changement climatique, les

milieux naturels, la biodiversité, les corridors écologiques, les ressources, les énergies, la pollution de l'air, etc.

Toutes ces contributions vont étayer la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en 2022. Ce sera le projet politique des élus pour le PLUi HMB, avec ses grands objectifs stratégiques.

+ d'infos sur : <https://www.grandannecy-plui.fr>

La concertation en chiffres

Entre le 9 avril et le 15 octobre 2021 :

- 2 réunions publiques d'information ont réuni près de 380 internautes en visioconférences.
- 8 ateliers thématiques ont réuni en moyenne une quinzaine de participants par séance.
- 3 700 visites enregistrées sur la plateforme en ligne.
- 637 contributions ont déjà été recueillies.

Les remblais : des opérations qui ne sont pas toujours bienvenues

La physionomie de la commune est le fruit d'une vocation agricole et forestière ancestrale, qui perdure et livre un assemblage paysager remarquable et identitaire. C'est dans une logique qui tente de concilier ruralité et urbanité que les règles d'urbanisme en vigueur précisent ce qu'il est possible de faire en matière de remblais.

Le développement de l'urbanisation génère des volumes importants de matériaux extraits pour construire. La destination privilégiée de ces déblais reste les secteurs ruraux. Toutefois, leur accueil est réglementé. C'est ainsi qu'en zone agricole :

- les affouillements de sol et remblais sont interdits s'ils dépassent 2 hectares,
- les remblais ne sont admis que s'ils sont justifiés par des impératifs de valorisation des terres agricoles,
- avec une restriction pour les terrains officiellement repérés pour leur intérêt paysager.

Mais, l'application de ces règles est litigieuse, comme l'appréciation des situations qui se présentent ou le contrôle sur le terrain. De même, le relevé éventuel d'infractions doit respecter des règles précises pour envisager une action judiciaire.

Le sujet est complexe et requiert moyens et compétences. C'est pourquoi la commune de Villaz souhaite se rapprocher du Grand Anancy pour que soit développée une approche partagée, rigoureuse, à l'échelle du bassin de vie. Les bonnes pratiques à adopter doivent être respectueuses de l'environnement, de la qualité de nos productions agricoles et minimiser les nuisances imposées aux habitants. Bien évidemment, la vigilance de la commune reste entière dans l'attente des mesures qui pourront être décidées.

Prévention contre les cambriolages : 10 conseils

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Fermez vos portes, fenêtres et volets.



Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.



Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs.



Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !



Placez vos objets de valeur en lieu sûr.



En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17



Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.



COMMUNAUTÉ DE BRIGADES D'ANNEY-LE-VIEUX

« Le temps est l'ennemi des cambrioleurs : il faut les décourager en leur compliquant la tâche »

1 Si besoin, développez la protection de votre habitation ou de votre commerce en renforçant les accès (serrures complémentaires) ou par le biais de l'installation d'une alarme.

2 Photographiez ou filmez vos objets de valeur ; gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série. Conservez les factures de ces objets ainsi que leurs caractéristiques.

3 Si vous devez laisser des clés aux abords de votre domicile, n'utilisez pas des cachettes « classiques » (tels le paillason, le pot de fleurs, ...). Ne mentionnez pas vos nom et adresse sur le trousseau de clés et ne les laissez pas dans votre voiture. Si vous perdez vos clés, changez vos serrures...

4 Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence ; faites de même pour votre répondeur téléphonique (restez vague quant à la raison de votre absence et n'indiquez pas de date de retour).

5 Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes. Faites de même la nuit, que vous soyez ou non présent dans l'habitation.

6 En cas d'absence prolongée, prévenez un tiers (voisin ou proche) et la Gendarmerie (opération « TRANQUILLITÉ VACANCES »). Indiquez-lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone pour vous joindre, les éventuelles visites et... signalez-lui votre retour !

7 Toujours en cas d'absence prolongée, faites « vivre » votre maison par le biais d'un tiers (lumières allumées en soirée, boîte aux lettres vidée régulièrement, ...) ou à distance (déviation du téléphone fixe sur le téléphone portable, éclairage intérieur par le biais de prises « WIFI » commandées par téléphone portable...).

8 Ne laissez pas en évidence de clés, de modes de paiement (carte bancaire, chéquier, ...) ou encore votre téléphone portable dans l'entrée de la maison ou visibles depuis l'extérieur : rangez-les en lieu sûr.

9 Ne laissez pas les clés sur le contact de votre véhicule, même s'il est stationné dans le garage ou devant chez vous. Ne gardez pas les documents afférents (carte grise...) ou les clés de votre domicile à l'intérieur.

10 Soyez solidaires entre voisins : signalez à la Gendarmerie tout véhicule (par sa plaque d'immatriculation) ou personne dont vous jugez le comportement suspect ou inhabituel. A défaut, recueillez un maximum de renseignements (marque, type, couleur...).

Et si malgré tout, vous vous faites cambrioler :
- **prévenez immédiatement (de jour comme de nuit) la Gendarmerie en composant le 17**
- **ne touchez à rien afin de ne pas détruire les traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête**

J'éco-rénove mon logement

**Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ?
Faire baisser vos factures d'énergie ?
Le Grand Anancy vous accompagne dans votre projet de rénovation par des conseils gratuits, une aide financière et un suivi personnalisé.
Contactez vite un des conseillers « J'éco-rénove » !**

« J'éco-rénove mon logement », ce sont des aides de plusieurs natures destinées aux 88 000 propriétaires privés des 34 communes de l'Agglomération, en copropriété ou en logement individuel :

- des conseils gratuits pour élaborer votre projet de rénovation,
- des aides financières pour les travaux,
- un accompagnement complet, de la prise de décision à la livraison des travaux, ainsi que pour l'élaboration des dossiers de demandes de subventions auprès des différents partenaires : Grand Anancy, ANAH, MaPrimeRénov', Conseil départemental, etc.

Un numéro unique pour un premier contact :
04 50 09 99 32

Par où commencer ?

**Quelles solutions techniques choisir ?
Quelles aides financières possibles ?**

Des professionnels qualifiés, neutres et indépendants, peuvent répondre à toutes vos questions et vous accompagner !

Il est également possible de prendre contact par mail : jecorenove@solihha.fr

Vous êtes propriétaire d'un appartement ? N'hésitez pas à vous renseigner également auprès de votre syndic de copropriété.

Ce service est financé par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et le Grand Anancy.

J'éco rénove mon logement

Vous voulez réduire vos factures d'énergie ? Améliorer votre confort ?

Le dispositif « J'éco rénove mon logement » est une véritable opportunité pour les propriétaires... et l'environnement !

Le principe
Accompagnement technique et financier des travaux d'amélioration énergétique des logements.

Pour qui ?
Toute copropriété ou propriétaire de logement situé dans l'une des 34 communes du Grand Anancy.

Quels travaux ?
Travaux d'isolation générant au moins 35% d'économie d'énergie.

Renseignez-vous !
Solihha - 70 avenue de France - 74000 Anancy
04 50 09 99 32
jecorenove@solihha.fr

Grand Anancy AGGLOMÉRATION

FAIRE AVEC La Région Auvergne-Rhône-Alpes haute savoie Le Département Agence nationale de l'habitat CEE Les certificats d'économies d'énergie

Formation des personnels de la mairie

Parce que les accidents n'arrivent pas forcément qu'aux autres, chacun dans son quotidien peut être confronté à un début d'incendie ou au malaise d'un proche, d'un collègue ou d'un inconnu dans la rue. Il est donc important que chacune puisse réagir rapidement.

C'est pourquoi la commune a permis à ses agents – sur la base du volontariat – de se

former à la manipulation d'extincteurs et aux gestes de 1^{er} secours.

Ainsi, la société DESAUTEL de Grenoble a formé 23 agents en 2 sessions d'1/2 journée avec pour objectif d'apprendre aux stagiaires à savoir donner l'alerte, être capable d'utiliser les moyens de 1^{re} intervention sur d'un départ de feu et avoir le bon comportement en cas d'évacuation de site.

Quant à la formation aux gestes de 1^{er} secours, les sapeurs-pompiers (dans le cadre de l'union départementale de la Haute-Savoie) ont formé 20 agents au PSC1, dont 2 de la Mairie de Nâves-Parmelan en 2 sessions d'une journée. L'une organisée pour le personnel en poste sur les groupes scolaires et la seconde pour le personnel administratif et technique.

Conseil Municipal du 22 novembre 2021

- Fixation de tarifs des services municipaux pour 2022 : hausse d'environ 1,5 % selon les services et en fonction de l'évolution des prix constatée sur les 12 derniers mois. Approbation à l'unanimité.
- Autorisation d'ouverture anticipée de crédits en Investissement conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dans l'attente du vote du primitif 2022. Approbation à l'unanimité.
- Vote d'un taux majoré de la taxe d'aménagement sur les secteurs des OAP n°2, n°3 et n°4. Approbation à l'unanimité.
- Modification du système d'astreinte hivernale. Approbation à l'unanimité.
- Mise à jour du Plan de déneigement et salage des routes - Hiver 2021-2022. Approbation à la majorité - 2 abstentions.
- Appel à projet dans le cadre du Plan de relance national. Renforcement du socle numérique dans les écoles élémentaires.

Le projet de Villaz ayant été retenu, il convient de fixer les engagements des deux parties par la signature d'une convention de financement avec l'Etat. Approbation à l'unanimité.

- Cession du chemin rural dit Chez Gerlier aux deux riverains qui n'est plus affecté à l'usage du public. Approbation à l'unanimité.
- Bibliothèque – Municipalisation : dans un souci de valorisation et de développement d'actions culturelles, la commune et l'association ont engagé des discussions visant à la municipalisation de la bibliothèque. Le fonctionnement de la bibliothèque sera assuré dans les mêmes conditions par l'agent municipal actuellement en poste sur le site et bénévolement par les bénévoles. Approbation à l'unanimité.
- Grand Anancy – Plan de mobilité 2030 : le Grand Anancy a approuvé l'élaboration d'un Plan de Mobilité 2030 et lance la procédure de son élaboration. Le conseil Municipal de Villaz émet un avis favorable au projet de

plan de mobilité arrêté le 24 juin 2021 tout en demandant la prise en compte de ses remarques. Il souhaite également un engagement fort et budgété sur les différents volets autres que le transport en commun en site propre qui a déjà fait l'objet d'un engagement.

- Protection – Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises : afin d'assurer une partie du financement des travaux liés à la mise en place du système de vidéo (aménagement et équipement d'un local de visionnage et travaux de génie civil) la commune a sollicité diverses participations financières auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Approbation à la majorité - 2 abstentions - 5 contre
- Renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées :
A 2866 – Les Quarts
B 4185 – 75 Allée des écurieuls
B 4765 – 4767 – 66 chemin de la scierie
B 4941 – 4954 – La Nouvelle

État civil

Liste du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021

NAISSANCES FIN 2020/2021

- 01 déc. 2020 Gabriel VADON
- 05 déc. 2020 Gaspard NANTERMOZ
- 15 déc. 2020 Gaspard PESSEY
- 20 déc. 2020 Matéo SEVESTRE LE SCIELLOUR
- 31 déc. 2020 Énola FRANCIOLI
- 11 jan. 2021 Maël BUTIN
- 18 jan. 2021 Gabin BITTEROLF
- 24 fév. 2021 Eléonore MARTIN
- 27 fév. 2021 Noah CARDOSO
- 30 mars 2021 Augustin JANIN
- 01 avril 2021 Mya CROCHET
- 07 avril 2021 Robin LAVILLE
- 22 avril 2021 Théo AYMAR DURON
- 23 avril 2021 Nina FAUTRELLE VAILLANT
- 01 mai 2021 Romane RUSSILLY
- 07 mai 2021 Augustin MILETIC
- 16 mai 2021 Raphaël NICOLAS
- 24 mai 2021 Ava SICCARDI
- 01 juin 2021 Noah SABLONNIÈRE
- 16 juin 2021 Naoline BRÜLHART
- 02 juillet 2021 Adèle PICHEVIN
- 19 juillet 2021 Paolo GEY
- 29 juillet 2021 Ellen BERG PERRIN
- 01 août 2021 Joséphine REY

02 août 2021 Ellie ISARD

- 05 août 2021 Adèle ENCRENAZ GOSSELIN
- 11 août 2021 Victoire GUYOT HENRIOT
- 13 août 2021 Lily PORTEMAN
- 03 sept. 2021 Noé ROUX
- 17 sept. 2021 Louis EYNARD-MACHET
- 18 sept. 2021 Sloann MUSSARD
- 26 sept. 2021 Ambre VÉSINET
- 28 sept. 2021 Marceau VERRIER

MARIAGES 2021

- 21 mars 2021 Damien DERONZIER et Sabrina COLLOMB-PATON
- 24 mars 2021 Julien BOUBÉ et Alison DEREK
- 03 avril 2021 Olivier PELLARIN et Emilie BARELIER
- 19 juin 2021 Romuald SCHACK et Laetitia LEMOS
- 03 juillet 2021 Stéphane DA SILVA FRADIQUE et Vanina DUSSERRE
- 10 juillet 2021 Yves EYRAUD et Florence VIETTI
- 10 juillet 2021 Thierry ROSA et Carole GRUFFAZ
- 17 juillet 2021 Sylvain GOBILLOT et Virginie MORALES
- 23 juillet 2021 Gilles BOURHIS et Dianik ROZEC

31 juillet 2021 Killian BRUNET et Angeline SANZAY

- 28 août 2021 David PONCHEL et Caroline VERMEERSCH
- 18 sept. 2021 Mickaël CHARRIERE et Mathilde LECOMTE
- 27 nov. 2021 Smail BELAID et Fiona FORESTIER

DÉCÈS 2021

- 29 jan. 2021 Fernand TERRIER
- 05 fév. 2021 Michel CLERC
- 16 fév. 2021 Chantal DELETRAZ ép. TARDIVEL
- 17 fév. 2021 Bernard DUFOURNET
- 28 fév. 2021 Marie-Pierre BUSSAT
- 01 mars 2021 Renée FAGOT-REVURAT veuve CHAPPELIZ
- 10 juin 2021 Thérèse ROZAND veuve TOURNU
- 22 juil. 2021 Camille, Marie, Thérèse BÉVILLARD veuve CONTAT
- 30 août 2021 René SONNERAT
- 25 sept. 2021 Pierre TURC
- 07 oct. 2021 Benachir EL HASNAOUI
- 11 nov. 2021 Martine CHRETIN

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- Vendredi 7 janvier à 18h
- Vendredi 21 janvier à 18h
- Vendredi 4 février à 18h
- Vendredi 18 février à 18h
- Vendredi 4 mars à 18h
- Vendredi 18 mars à 18h
- Vendredi 1^{er} avril à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 11h
Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30
Mardi : 16h à 18h30
Fermé le mercredi
Tél : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

Numéros d'urgence

- SAMU : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Enfance maltraitée : 119
- Violences femmes info : 3919
- Association Espace Femmes : 04 50 97 61 90
- Gendarmerie :
Groisy : 04 50 68 00 02
Annecy-le-Vieux : 04 50 23 02 23
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code.



Don du sang

Les prochaines collectes de sang sont prévues le jeudi 20 janvier et le jeudi 17 mars 2022 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet :

<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire.

Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Covid



Le virus du Covid circule toujours. Nous vous rappelons l'importance des gestes barrières, y compris lors de manifestations avec Pass sanitaire et y compris pour les personnes vaccinées. Les études montrent que le vaccin, qui a un effet protecteur contre les formes graves de la Covid-19, ne bloque pas totalement la circulation du virus ni sa transmission en particulier à certaines personnes (personnes non protégées par la vaccination ou pour lesquelles la vaccination a une moindre efficacité : personnes âgées, immunodéprimées...)

Rappel des gestes barrière :

- Se laver les mains très régulièrement ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle ;
- Ne pas se toucher le visage ;
- Respecter une distance physique d'au moins deux mètres ;
- Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée ;
- Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

La vaccination complète est le moyen le plus efficace pour prévenir les hospitalisations et les formes graves de la Covid, pensez au rappel vaccinal (« 3^e dose ») et effectuer cette injection dans les meilleurs délais



Le Maire vous souhaite une excellente année 2022 et espère avoir l'opportunité de vous convier à la traditionnelle soirée des vœux du Maire, le vendredi 14 janvier.

Nous vous confirmerons sa tenue en fonction de l'évolution des consignes sanitaires, via le panneau lumineux, le site Internet et la Newsletter.



VOUS VENEZ D'ARRIVER À VILLAZ, VOUS CHANGEZ D'ADRESSE SUR LA COMMUNE ?

N'hésitez pas à informer la mairie de ces changements de façon à ce que nous puissions continuer à vous communiquer toutes informations utiles.